

Envoi : 22/12/2017
Réception par le Préfet : 22/12/2017
Publication : 28/12/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

STRATÉGIE HAUT-RHINOISE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mme ORLANDI, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. JANDER donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
M. TRIMAILLE donne procuration à Mme GROFF.
M. COUCHOT donne procuration à Mme MILLION.
Mme RAPP donne procuration à M. SCHITTLY.
Mme PAGLIARULO donne procuration à M. GRAPPE.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le règlement financier du départemental,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport « stratégie haut-rhinoise de réussite éducative » », selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Approuve la stratégie haut-rhinoise de réussite éducative et ses six grandes orientations,
- Adopte le programme pluriannuel de modernisation immobilière des collèges figurant en annexe à la présente délibération, dont les moyens et les ajustements seront votés chaque année au budget primitif.